

# La vidéosurveillance au cœur de la problématique de la protection des données



Le préposé à la protection des données et à la transparence des cantons de Neuchâtel et du Jura a publié son rapport d'activité pour l'année 2014, mercredi. Christian Flückiger relève qu'il y a de plus en plus de demandes et d'intérêt autour des thématiques qu'il traite. Une des questions qui revient le plus souvent est celle de la vidéosurveillance, notamment pour filmer les éco-points et autres déchetteries.

Le préposé rappelle que pour pouvoir installer une caméra de surveillance, il faut au préalable qu'une base légale en ce sens ait été acceptée par le législatif, cantonal ou communal, selon les cas. Christian Flückiger estime qu'il existe certainement dans les cantons du Jura et de Neuchâtel des systèmes de vidéosurveillance qui ne respectent pas cette règle et qui sont donc illégaux.  
/sbo